

10 et 11 septembre 2022 - Base nautique - Lissac sur Couze (19)

COUPE DU CAUSSE

Eau Libre

3



- > OUVERT A TOUS, a partir de 10ans, debutants ou experts, LICENCIES et NON licencies
- > distances de 500m a 10km, relais 4x500m
- > lots podiums/finishers, prime cumul 7.5/10km, buvette
- > support coupe de france



Toutes les informations et le programme sur www.ffneaulibre.fr



COUPE DU CAUSSE

F au Libre

3

Reglement

10 et 11 septembre 2022 Coupe de France et épreuves grand public

Le Club des Nageurs de Brive vous invite à participer à la 3e édition de la Coupe du Causse, les 10 et 11 septembre 2022, à la base nautique de Lissac sur Couze (19).

8 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies, dont un relais par équipe sur 2000m (4x500m) !

Au programme, un grand choix d'épreuves de 500m à 10km, en passant bien sûr par le relais.

Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu.

Support de la Coupe de France, c'est également le bon endroit pour venir engranger des points pour le classement national !

Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.

Un tarif attractif, des récompenses, une buvette sur place, repas sur réservation, tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été !

Alors tous à Lissac en septembre !

CONTACT : coupeducausse@cnbrive.fr

Grand public

ROOKIE'CAUSSE

- 500m

OPEN'CAUSSE

- 1500m

RELAIS'CAUSSE

- 4x500m

Coupe de France

Etapes 51 & 52

PROMO'CAUSSE

- 3km

CAUSS'ELITE

- 5km

CAUSS'ELITE PRO

- 7,5km

CAUSS'MARATHON

- 10km

(épreuves également
ouvertes au grand public, voir
règlement)



Programme

10 septembre 2022

Les horaires peuvent être modifiés en fonction du protocole sanitaire lié au COVID19 qui sera mis en place ou en fonction du nombre de nageurs.

EPREUVES CAUSS'ELITE (5 km) ET CAUSS'ELITE PRO (7,5km) - ETAPE COUPE DE FRANCE ETAPE N° 51

- 8h30/9h45 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions
- 9h15 : Constitution du Jury
- 9h30 : Réunion Technique Jury et Sécurité
- 9h45 : Briefing nageurs 5 km et 7,5 km
- **10h00 : Départ des courses CAUSS'ELITE 1 (5km) et CAUSS'ELITE PRO (7,5km) sur un parcours de 2.5 km**
- 12h00 et 12h30 : Remise des récompenses 5 km et 7,5 km

EPREUVES ROOKIE'CAUSSE (500m), OPEN'CAUSSE (1500m), PROMO'CAUSSE (3km), et RELAIS'CAUSSE (4x500m)

- 13h30/13h45 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions
- 14h00 : Constitution du Jury
- 14h30 : Réunion Technique Jury et Sécurité
- 14h45 : Briefing nageurs (1500m/3km)
- **15h00 : Départ de la course OPEN'CAUSSE (1500m) et PROMO'CAUSSE (3km) sur un parcours de 1500 m**
- 15h45 : Briefing nageurs (500m)
- **16h00 : Départ ROOKIE'CAUSSE (500m)**
- 16h30 : Remise des récompenses 500 m, 1500 m, 3 km
- 16h45 : Briefing nageurs (RELAIS)
- **17h00 : Départ de la course RELAIS'CAUSSE (4x500m)**
- 17h45 : Remise des récompenses et RELAIS
- 18h00 : Fin de la réunion et pot d'amitié offert aux participants, bénévoles et officiels



Programme

11 septembre 2022

Les horaires peuvent être modifiés en fonction du protocole sanitaire lié au COVID19 qui sera mis en place ou en fonction du nombre de nageurs.

EPREUVES CAUSS'ELITE (5km) ET CAUSS'MARATHON (10km) - ETAPE COUPE DE FRANCE ETAPE 52

8h30/9h45 : Accueil nageurs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions

9h15 : Constitution du Jury

9h30 : Réunion Technique Jury et Sécurité

9h45 : Briefing nageurs 5 km et 10 km

10h00 : Départ des courses CAUSS'ELITE 2 (5km) et CAUSS'MARATHON (10 km) sur un parcours de 2.5 km

12h30 et 13h00 : Remise des récompenses 5 km et 10 km

13h30 : Fin de la réunion

**RESTAURATION SUR SITE
ET
SOIREE BARBECUE LE 10/09
SUR RESERVATION**

REGLEMENT SPORTIF



PARCOURS (Boucle de 2.5km)



Par dérogation à l'article OW 6.17 du règlement FINA, le délai de fin de course sera, après arrivée du premier de chaque sexe :

- 5km

Arrivée : 40min

- 7,5km

Arrivée : 50min

- 10km

Mi-course : 40min / Arrivée : 60min

Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours dans les délais pourront être ramenés à terre s'ils n'ont pas dépassé la mi-parcours du dernier tour, et ne seront pas classés. Ces délais pourront être écourtés, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du plan d'eau émanant des autorités compétentes, ou des conditions météorologiques.

La réglementation FINA est applicable sur l'ensemble des épreuves :

- Une course individuelle de Coupe de France par jour de compétition est autorisée. Les nageurs des 5km et 7.5km du samedi matin pourront s'engager sur le 3km mais seront hors concours.
- Les nageurs nés en 2009 et après ne sont pas autorisés à participer au 7,5km et au 10 km.

Pour l'ensemble des épreuves, les licenciés à la FFTRI peuvent participer sur présentation de leur licence et après acquittement du coût de la licence eau libre (10€) en plus du coût de l'engagement.

Les épreuves ROOKIE'CAUSSE, PROMO'CAUSSE, OPEN'CAUSSE et RELAIS'CAUSSE sont ouvertes à tous les nageurs et nageuses nés avant le 31 décembre 2012 non licenciés auprès de la FFN sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs ainsi que d'une pièce d'identité.

Les épreuves CAUSS'ELITE, CAUSS'ELITE PRO et CAUSS'MARATHON sont ouvertes aux non-licenciés après acceptation de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires. Le jury a autorité pour décider de l'aisance d'un concurrent et pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.

Pour les triathlètes, les non-licenciés FFN et les licenciés « FRANCE NATATION », le port d'une combinaison thermique et d'une montre-GPS est autorisé. Cependant, le port de la combinaison néoprène est fortement déconseillée si la température de l'eau est supérieure à 23°.

Pour les épreuves CAUSS'ELITE, CAUSS'ELITE PRO et CAUSS'MARATHON, les concurrents doivent se conformer à la réglementation FINA « Natation en Eau Libre ».

Les palmes, gants et autres accessoires ne sont pas autorisés.

Pour les licenciés FFN, le port d'une combinaison thermique est autorisé aux conditions suivantes :

- Température de l'eau entre 14 et 17,9 degrés Celsius : combinaison thermique obligatoire + bonnets.
- Température de l'eau entre 18 et 19.9 degrés Celsius : Combinaison thermique autorisée.
- Température égale ou supérieure à 20 degrés Celsius : port de la combinaison thermique interdite.

Dans l'hypothèse où la température de l'eau se situe entre 18 et 19,9 degrés (combinaison autorisée), il ne sera établi qu'un seul classement global donnant des points pour le classement de la coupe de France.

REGLEMENT SPORTIF



ENGAGEMENTS

		Tarif minoré	Tarif normal
ROOKIE'CAUSSE	500m	5,00 €	5,00 €
OPEN'CAUSSE	1500m	9,00 €	12,00 €
PROMO'CAUSSE	3km	11,00 €	14,00 €
CAUSS'ELITE	5km	13,00 €	16,00 €
CAUSS'ELITE PRO	7,5km	15,00 €	18,00 €
CAUSS'MARATHON	10km	17,00 €	20,00 €
RELAIS'CAUSSE	4x500m	20,00 €	24,00 €

Minoration des tarifs
valables jusqu'au
30/06

Fin des inscriptions au
26/08 minuit

Aucune inscription ne
sera prise sur place.

Les engagements se feront pour tous par le biais du site <https://ffneaulibre.fr>, avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur. La confirmation des inscriptions se fera lors de l'accueil des nageurs.

RAPPEL : Pour les licenciés FF TRI, FFESSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre, au montant de 10€, avec création d'un identifiant (IUF).

Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant.

CHRONOMETRAGE, CATEGORIES ET RECOMPENSES

Toutes les épreuves seront sous chronométrage électronique avec transpondeur. Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils auront eu franchi l'arche d'arrivée à la condition impérative qu'ils soient toujours en possession du bracelet à puce électronique.

La perte du bracelet entraînera la disqualification du concurrent et une redevance de 30 €.

Médailles et lots aux 3 premiers de chaque catégorie et de chaque sexe selon les modalités suivantes :

- 500m :
Avenirs, Jeunes, Seniors/Masters
- 1500m/3km :
Jeunes, Juniors/Seniors, Masters
- 4x500m :
Jeunes (mixte), Toutes catégories (mixte)
- 5km :
Jeunes, Juniors/Seniors, Masters
- 7.5km :
Juniors/Seniors, Masters
- 10km :
Juniors/Seniors, Masters

Une récompense de FINISHER sera remise aux participants ayant terminé l'épreuve dans laquelle ils sont inscrits.

Au cumul des points marqués sur le CAUSS'ELITE PRO (7,5 km) et le CAUSS'MARATHON (10 km), les primes suivantes seront distribuées aux nageuses et nageurs lors du podium du 10 km. Pour pouvoir y prétendre, il faudra s'être aligné sur les 2 courses :

- 1er: 200 €
- 2ème : 150€
- 3ème : 100 €
- 4ème et 5ème : 50 €

En cas d'égalité de points, le classement du 10 km départagera les ex-aequo

REGLEMENT SPORTIF



ASPECT MEDICAL

Chaque nageuse et nageur licencié à la FFN ou la FFTRI pour la saison 2021/2022 a subi un examen médical ou a un QR sport à jour. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé.

Les nageuses et nageurs non licenciés à la FFN et non licenciés à la FFTRI devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.

Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

LIMITES METEOROLOGIQUES SOLUTION DE REPLI OU ANNULATION ET ENVIRONNEMENT :

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Ainsi, les organisateurs se réservent le droit de :

- D'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses,
- De supprimer ou d'interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation de l'une ou l'autre des épreuves prise dans les 7 jours précédents l'épreuve concernée, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique et les points marqués par les concurrents seront attribués en fonction de la distance nagée selon le barème coupe de France.

La manifestation se déroule en milieu naturel. Les organisateurs, les bénévoles et les nageurs s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver.

Aucun jet de débris dans le lac ou sur les plages ne sera toléré et notamment les masques à usage unique qui devront être impérativement déposés dans les contenants prévus à cet effet.

Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.

Des dispositifs de collecte et de tri des déchets seront à la disposition des participants qui devront les utiliser correctement.

REGLEMENT SPORTIF



DROIT A L'IMAGE

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs noms, prénom et adresse.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE :

En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « REGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques au moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.
-

Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Pour les non-licenciés, ils sont tenus de présenter à l'organisateur un certificat médical de moins de 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation ou du triathlon. Une licence Fédération Française de Natation Eau Libre, sera souscrite automatiquement pour les non licenciés FFN.

Domage matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

Une restauration sur site sera organisée par le CNB (les informations complémentaires seront indiquées sur le site du club). Un camping, des gîtes sont proches du lieu de la compétition.

<https://www.flowercampings.com/camping-limousin/camping-le-lac-du-cause>

<https://www.brive-tourisme.com/fr/ou-dormir/>